



# Édito

LE 16 DÉCEMBRE 2025



**HAUT-COMMISSARIAT  
À LA STRATÉGIE  
ET AU PLAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Jeux de Paris 2024 : au-delà des coûts budgétaires, des effets favorables et durables

Un an après la ferveur des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris, une évaluation de leurs impacts peut être esquissée. Une évaluation globale et rigoureuse, ni « en l'air », ni strictement budgétaire.

C'est le sens de cette évaluation transversale, socioéconomique, pilotée par le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan, menée par le CRÉDOC et supervisée par un conseil scientifique.

Elle a permis de prendre en compte au mieux les impacts sur l'environnement, l'emploi, le tourisme... ainsi que la valeur de l'héritage, notamment en matière d'infrastructures.

Trois enseignements majeurs en ressortent.

Avant tout, quand on passe d'un chiffrage budgétaire (des dépenses publiques autour de 7 milliards d'euros, en cohérence avec le chiffrage de la Cour des comptes) à une mesure socioéconomique, **le coût réel des Jeux est fortement réduit : il serait plus que divisé par deux, inférieur à 3 milliards d'euros, en retenant des hypothèses très prudentes**, comme le souligne le conseil scientifique. Il se trouverait même divisé par plus de quatre, autour de 1,5 milliard d'euros, **sous des hypothèses plus favorables**. Un point est essentiel dans cette évaluation : comme l'engagement en avait été pris, **les Jeux de Paris ont été sobres en carbone, plus « verts » que les éditions précédentes**, déjà marquées par des efforts croissants sur le plan environnemental.

Ensuite, pour ce type d'événements exceptionnels aux impacts multiples, **tous les bénéfices ne peuvent pas être pris en compte, et nombre d'entre eux se déplient sur le long terme**. Ainsi de la promotion du paraport ou des bénéfices issus de l'amélioration des transports et de leur accessibilité. Ces impacts pourront augmenter, progressivement, les bénéfices liés aux Jeux pour la collectivité. Cela plaide pour poursuivre et affiner, régulièrement, l'évaluation complète des coûts et bénéfices des JOP.

Enfin, nos sociétés seront de plus en plus exigeantes – voire réticentes – à l’approche de ces grands événements, sportifs ou culturels, en termes d’impact social et environnemental, et d’usage des deniers publics.

Cette exigence est saine : elle doit nous conduire à **mesurer mieux pour agir mieux**, avant, pendant et après de tels événements. L’évaluation socioéconomique est une mission historique du Plan, et le Haut-commissariat a récemment fait des recommandations concrètes pour mieux évaluer en amont les grands projets énergétiques ; nous ferons bientôt de même en matière de transports. En s’appuyant sur cette expertise, en l’adaptant à ces événements exceptionnels, nous devons **dès à présent anticiper les Jeux d’hiver « Alpes 2030 »**, en définissant un cadre et des méthodes d’évaluation qui permettront d’être plus efficaces et plus sobres – l’anticipation technique au service de l’action publique ! Plus que jamais, se projeter dans le temps long est une nécessité commune.

**CLÉMENT BEAUNE**  
Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan

➤ NOTE DE SYNTHÈSE – décembre 2025

« “Paris 2024” : au-delà des coûts budgétaires, quels bénéfices pour aujourd’hui et demain ? »  
par Jincheng Ni, Émile Quinet et Nicolas Riedinger